

Réf: Dossier N° : 47762

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « GIO-CI »

**Siège social : ANYAMA - ANYAMA N'DOTRE, CARREFOUR TERRE
ROUGE PK 18 1 ERE EXTENSION, 01 BP 13453 ABIDJAN 01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 29 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « GIO-CI » .

Objet: La location d'engins de toute sorte. La maintenance et la réparation d'engins, machines et véhicules ; L'importation de pièces détachées ; L'exploitation de carrière, d'engins lourds, de véhicules et des machines..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ANYAMA - ANYAMA N'DOTRE, CARREFOUR TERRE
ROUGE PK 18 1 ERE EXTENSION, 01 BP 13453 ABIDJAN 01

GERANT: Monsieur PAYN GIUSEPPE GIORGIO.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-08604 du 29/03/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°8063 du 29/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

